

Synthèse projet

Agir pour la Biodiversité en Brocéliande

La **Communauté de communes de Brocéliande (CCB)** porte un projet nommé « **Agir pour la Biodiversité en Brocéliande** » (ABB) en partenariat avec la Station Biologique de Paimpont (Université de Rennes 1) et le CPIE Forêt de Brocéliande. Les finalités de ce projet sont de faire connaître, sensibiliser et développer des actions en faveur de la biodiversité.

Durée	Publics
24 mois : Mai 2019 – Mai 2021	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Grand public</u> (habitants / visiteurs) - <u>Publics spécifiques</u> (scolaires, techniciens, élus, exploitants agricoles / forestiers)

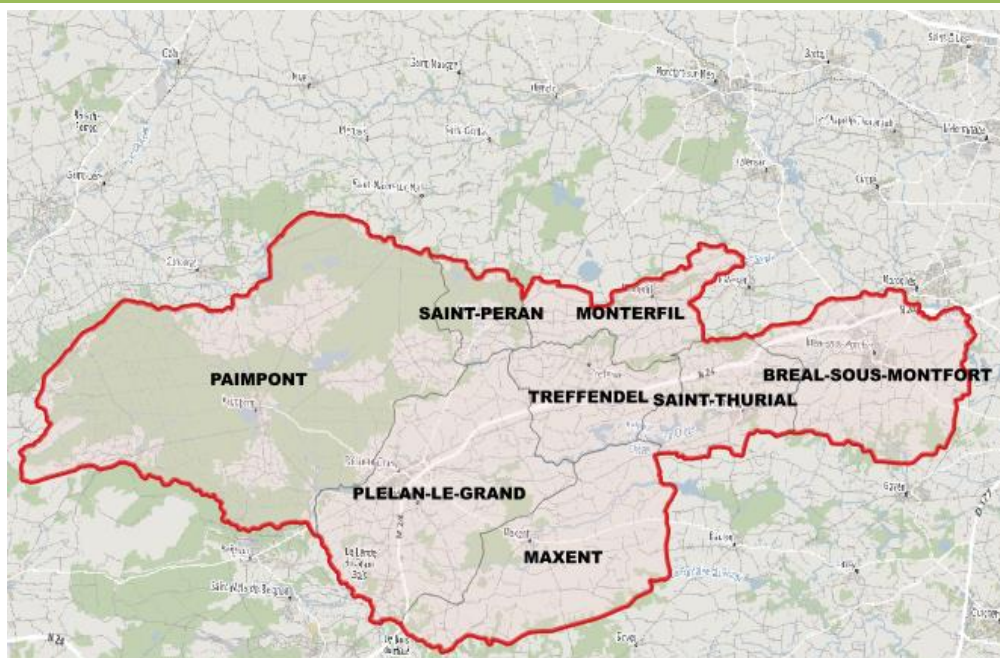
Territoire :

- Bréal - sous - Montfort
- Saint - Thurial
- Maxent
- Treffendel
- Monterfil
- Saint - Péran
- Plélan - le - Grand
- Paimpont

8 communes, 18000 habitants, 300 km²

Milieux :

- Forêt
- Landes
- Cultures
- Prairies
- Urbains (péri-urbains)



Contexte local :

2017 : - Pour mener une démarche participative de construction du programme d'action, la CCB engage une démarche nationale de Développement Durable appelée « DDmarche », animée par le CPIE Forêt de Brocéliande, dont se dégagent des objectifs spécifiques en lien avec la biodiversité.

2018 : - Constitution d'un groupe de travail rassemblant la CCB, la SBP et le CPIE.

- Réponse à un appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communautaire » (ABC) lancé par l'Agence Française pour la Biodiversité dont la candidature n'a pas été retenue.

2019 : - Le projet initial d'ABC évolue vers un programme d'action plus local et davantage opérationnel : « Agir pour la Biodiversité en Brocéliande ».

- Validation du projet par le Conseil Communautaire du 13 mai 2019, signature des conventions de partenariat et lancement du programme d'actions ABB.
- Lancement des premières actions de sensibilisation en mai 2019.

Programme :

Le programme d'actions comporte 3 volets :

I- Les données de biodiversité

- Identification des acteurs
- Synthèse des données existantes
- Identification des potentiels d'actions
- Gestion et valorisation des données scientifiques

II- La sensibilisation des différents publics

- Grand public : *Habitants et visiteurs*. Actions de sensibilisation, de mobilisation citoyenne, de médiation scientifique et de sciences participatives.
- Publics spécifiques : *Techniciens d'espaces verts, exploitants agricoles, scolaires, élus*. Rencontres, informations / échanges.

III- Les travaux

- Aménagements / travaux pour préserver ou mettre en valeur la biodiversité.
- Création d'équipements (ex. panneaux informatifs, nichoirs, hôtels à insectes...)

Perspectives :

A court terme

- Informer et rencontrer les différents publics
- Réaliser une cartographie des acteurs et des données de biodiversité du territoire
- Créer une base de données avec suivi annuel
- Formaliser un réseau d'acteurs biodiversité sur le territoire

A moyen / long terme

- Accompagner l'amélioration des pratiques en faveur de la biodiversité
- Préfigurer un « Conseil local de la biodiversité »
- Réaliser des travaux d'aménagements pour mettre en valeur la biodiversité